M. CAMPBELL: Dois-je comprendre que le pouvoir fédéral consent à rembourser les 40 p. 100 uniquement sur réception d'un rapport de l'inspecteur?

L'hon. M. REID: Certainement; de notre propre inspecteur.

M. CAMPBELL: Dans ce cas, si le gouvernement fédéral verse certaines sommes pour des travaux qui ne sont pas satisfaisants, la responsabilité retombe sur les épaules des autorités fédérales.

L'hon. M. REID: Les ingénieurs au service des gouvernements locaux doivent approuver les dépenses au nom de leurs provinces respectives; cependant, nos ingénieurs voient à ce que les travaux soient exécutés conformément aux conditions de la convention conclue et, de plus ils doivent être satisfaits que les dépenses sont justes et raisonnables. Le certificat de l'ingénieur du gouvernement provincial endossé par notre ingénieur, voilà la base sur laquelle le gouvernement fédéral s'appuie pour verser les sommes dues entre les mains des autorités provinciales de l'Ontario.

M. CAMPBELL: Le département de l'honorable ministre ne paie pas un sou avant d'avoir reçu un rapport satisfaisant de la part de ses ingénieurs?

L'hon. M. REID: C'est bien cela. Nos auditeurs vérifient les comptes et notre inspecteur examine les routes avant de payer.

M. CAMPBELL: De sorte que s'il arrive que les travaux d'amélioration d'une route laissent à désirer, le ministre serait blâmable au cas où l'argent serait versé quand même.

M. STEWART (Hamilton): Il est très important que le public canadien soit au fait de la situation. Nombre de collègues ne connaissent peut-être pas le premier mots relativement à la construction des routes. J'ai construit nombre de routes quand j'étais plus jeune et je sais qu'il se passe quelque chose relativement à la construction de ces routes d'Etat qui est de nature à causer beaucoup de tort au pays. On m'assure que M. Biggs et le gouvernement d'Ontario construisent des routes avec du calcaire aux environs d'Hamilton. Je n'ai guère d'objection à ce que l'on se serve du calcaire pour les fondations des routes, mais je soutiens que c'est jeter de l'argent à l'eau que d'utiliser cette pierre pour recouvrir la surface; cela ne sert de rien. Une surface de calcaire durera peut-être

une couple d'année tandis que le granite ou la pierre des champs et le reste peut durer vingt ans. Si le gouvernement d'Ontario fait recouvrir de calcaire la surface des grandes routes, il est grand temps que le pouvoir fédéral mette un terme à cette pratique, car c'est jeter de l'argent à l'eau. Je tiens à savoir quel matériel les autorités provinciales d'Ontario utilisent pour recouvrir la surface des grandes routes?

L'hon. M. REID: Si j'ai bien compris, on recouvre la surface des routes d'une sorte de matière bitumineuse. Aucune des routes en voie de construction à venir jusqu'aujourd'hui n'a été complètement terminée. On m'assure qu'elles ne le seront pas avant l'année prochaine. On tient d'abord à ce que les nouvelles routes reposent sur de solides fondations; on les recouvre ensuite d'une couche de gravier et au bout de la troisième année, on les recouvre d'un pavage permanent. Nos ingénieurs surveillent l'exécution des travaux du mieux qu'ils peuvent. Si j'ai bien compris, l'emplacement des routes donne lieu à de nombreuses récriminations. Chacun voudrait avoir une bonne route à sa porte et personne ne peut le blâmer de ce chef. Nous avons dû abandonner aux autorités provinciales, cela va sans dire, le soin de choisir l'emplacement de la plupart de ces grandes routes. Bien que cette question soit peut-être cause d'une bonne partie du mécontentement auquel mon département est en butte, je sa aussi d'autre part que le gouvernement d'Ontario éprouve de nombreux embarras de ce chef. En effet, le gouvernement d'Ontario a élaboré un programme qui comporterait une dépense de sommes trois fois plus considérables que celles qu'il a à sa disposition et je ne vois pas comment il lui sera possible de mettre ce programme à exécution. S'il ne peut réussir, il sera tout comme le sujet à critiquer à propos du choix de ces routes.

M. STEWART (Hamilton): La réponse du ministre ne me satisfait pas du tout, car je sais de la façon la plus positive que la surface de certaines routes est finie en calcaire.

Je veux savoir avec quoi le ministre dit qu'elles sont construites. Les deux fonctionnaires qui sont avec le ministre savent parfaitement avec quels matériaux les routes sont faites. Pourquoi ne pas nous le dire?

L'hon. M. REID: Je répéterai encore à l'honorable député qu'il a droit aux renseignements au sujet de cette route spéciale. Mes fonctionnaires auraient dû avoir ici

[L'hon. M. Reid.]